

2025 RAPPORT D'ACTIVITÉ



ADIVALOR

Depuis 25 ans, Agriculteurs, Distributeurs, Industriels,
ensemble pour la VALORisation des déchets agricoles.



SOMMAIRE



03	Édito de Christophe Grison, Président	04-07	25 ans d'A.D.I. VALOR et chiffres clés
08-09	25 ans de collectif	10-15	L'émergence de la filière : 6 témoins racontent
16-17	Agir ensemble pour une économie circulaire	18-19	Les agriculteurs, premiers acteurs
20-21	Les distributeurs, relais essentiels	22-23	Les industriels, financeurs et concepteurs
24-25	Les recycleurs et prestataires de l'environnement	26-27	25 ans de performance
28-29	Trier à la ferme pour mieux recycler	30-31	La seconde vie des déchets
32-33	Une filière REP spécifique et volontaire	34-35	Un système vertueux au service de la filière agricole
36-37	Le collectif tourné vers demain	38-39	Génération Agri-recycleur
40-41	Collectivement engagés pour les défis à venir	42-43	Une filière prête pour demain



ÉDITO

25 ANS DE PERFORMANCE COLLECTIVE : TRAVERSONS LES CRISES ET GARDONS LE CAP !



CHRISTOPHE GRISON
Président d'A.D.I. VALOR

Il y a 25 ans, l'éco-organisme A.D.I. VALOR naissait d'une feuille blanche. Sans modèle à suivre, sans certitude sur ce que pourrait devenir une filière volontaire de collecte et de recyclage des emballages agricoles. Mais avec une conviction partagée par plusieurs acteurs visionnaires : l'agriculture française est capable de prendre en main collectivement sa responsabilité environnementale.

Aujourd'hui, les chiffres parlent d'eux-mêmes ! En 2025, ce sont plus de **106 500 tonnes** de déchets plastiques agricoles qui ont été collectées et recyclées, soit une progression de 25 % depuis ma prise de présidence en 2020. 25 types de déchets collectés et autant de filières actives, 8 500 points de collecte, 300 000 agriculteurs mobilisés, 1 300 distributeurs, plus de 700 metteurs en marché. Et un taux de recyclage qui dépasse les 60 %, là où le recyclage ménager plafonne à 25-28 % : **nous avons prouvé la performance de notre filière.**

Ce résultat est d'autant plus remarquable qu'il s'inscrit dans un contexte exigeant. Crise agricole profonde, tensions géopolitiques, fermeture d'une centaine d'unités de recyclage en Europe depuis 2023 et pression des prix bas des plastiques vierges : face à tout cela, notre filière a tenu, progressé et continué à anticiper : pour ne pas subir les crises, nous avons gardé notre cap.

Ce cap, c'est celui de la circularité. En 2023, nous estimons avoir **évit   l'  mission de 65 200 tonnes de CO    **. Le recyclage est un levier concret de d  carbonation pour l'agriculture fran  aise.    l'heure o   nos d  cideurs politiques r  affirment avec raison la souverainet   alimentaire, nous formons le v  u qu'ils s'emparent de la souverainet     nerg  tique et de la comp  titivit   du plastique recycl  . C'est l'une des cl  s de la circularit  .

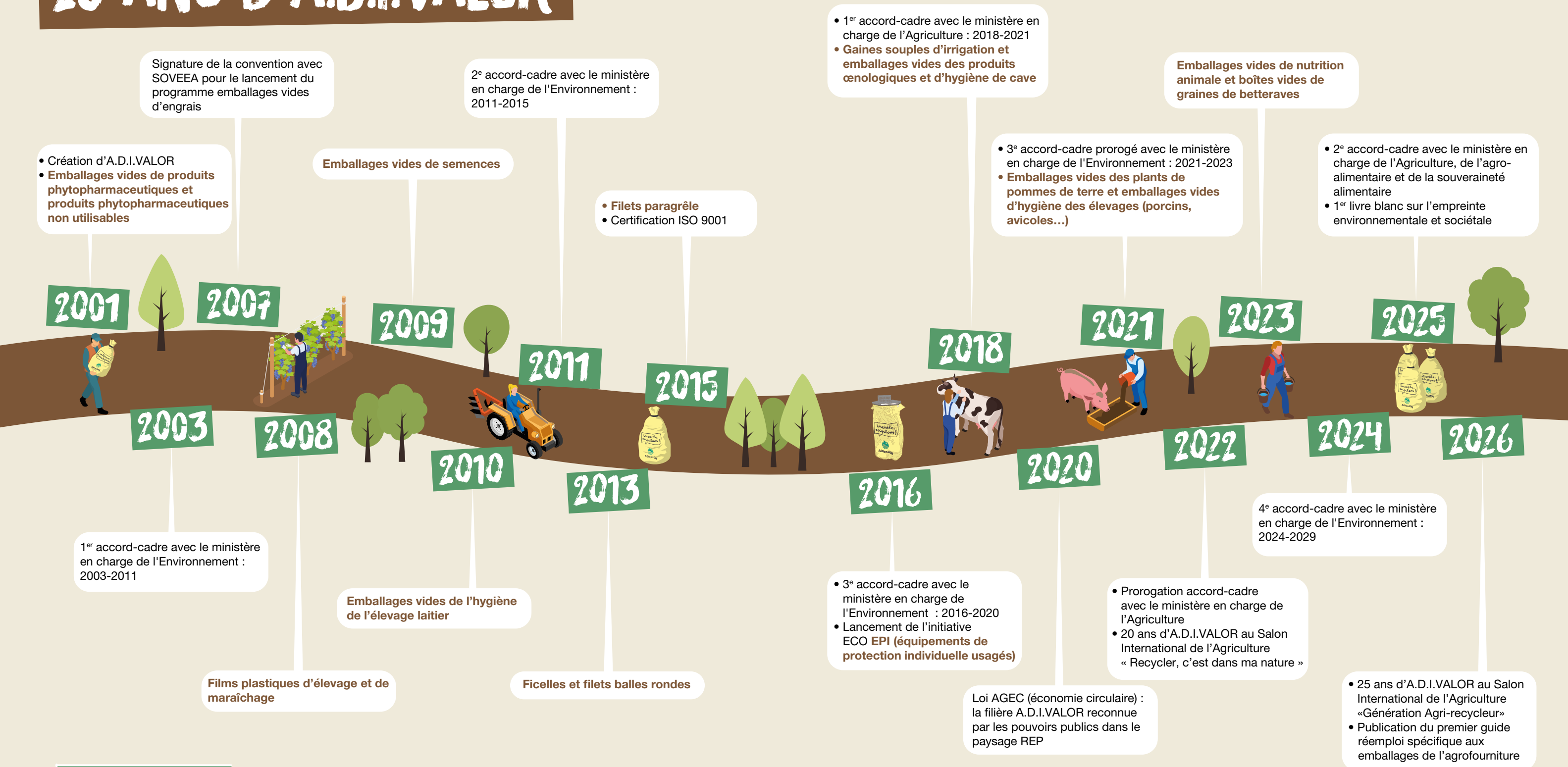
Ces 25 ans nous invitent aussi    regarder devant. Dans les prochaines ann  es, la moiti   des agriculteurs partiront    la retraite. Sensibiliser les nouvelles g  n  rations aux bons gestes de tri et de nettoyage n'est pas un d  tail, car tout commence    la ferme. **Sans un tri soign  , le recyclage n'est pas de qualit  .** Ces petits gestes du quotidien, r  p  t  s par des milliers d'agriculteurs, sont le fondement de notre r  ussite collective dans la dur  e.

Je me projette avec confiance vers les 30 ans d'A.D.I. VALOR, avec toujours plus de nouvelles filieres et de tonnes collect  es, un mod  le toujours plus reconnu en Europe et dans le monde.

Le chemin ne sera pas facile, mais nous avons appris    anticiper pour ne pas subir, et    construire sur le long terme.



25 ANS D'A.D.I.VALOR



POINTS FORTS

- 1 Pionnière en Europe** : la France est le seul pays européen à disposer d'une organisation aussi complète dédiée à la fin de vie des déchets agricoles. Le modèle A.D.I.VALOR fait référence à l'échelle européenne et mondiale.
- 2 Reconnaissance légale** : l'article 62 de la loi AGECE (2020) consacre le caractère spécifique de la filière dans le paysage des filières de gestion des déchets (filière dite REP, responsabilité élargie du producteur).
- 3 Montée en puissance continue** : de 1 flux en 2001 à 25 flux gérés aujourd'hui, avec des programmes arrivés à maturité (emballages phytopharmaceutiques, films plastiques) et d'autres en développement (nutrition animale...).
- 4 Responsabilité partagée** : un modèle unique associant agriculteurs, distributeurs et industriels.
- 5 Objectif** : tendre vers le 100 % collecté avec un engagement collectif affiché.

CHIFFRES CLÉS

 **300 000**
agriculteurs trieurs

 Plus de **700**
metteurs en marché

1 300
proposant
structures partenaires

8 500
points de collecte



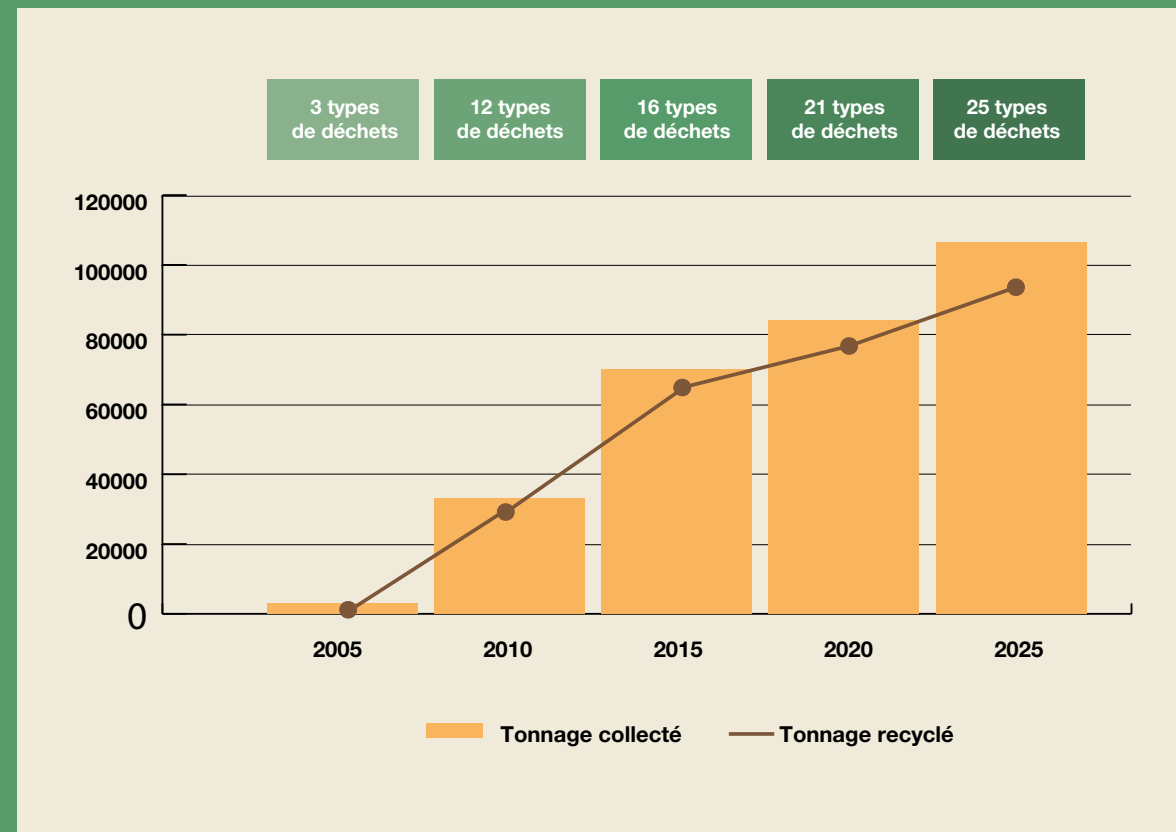
25
flux gérés séparément

 **90 %**
des déchets collectés sont recyclés

1 MILLION DE M³
de déchets traités



65 200 TONNES
de CO₂ éq évitées*



UNE COLLECTE 2025 ENCORE HISTORIQUE

84 500 TONNES
de plastiques agricoles collectées

+ 4,5 %

21 500 TONNES
d'emballages collectées

+ 9 %

300 TONNES
de déchets dangereux collectées



25 ANS
DE COLLECTIF

LES DÉBUTS DE LA FILIÈRE



PIERRE DE LÉPINAU

Directeur d'A.D.I.VALOR
de 2001 à 2022

VOUS ÊTES RESTÉS À LA TÊTE D'A.D.I.VALOR PENDANT PLUS DE 20 ANS : COMMENT S'EST STRUCTURÉE LA FILIÈRE ?

Le constat d'un besoin d'agir était antérieur à la création d'A.D.I.VALOR. Dès la fin des années 90, l'UIPP (aujourd'hui Phyteis), a mené des études pour évaluer la faisabilité d'une organisation de collecte, avec des opérations pilotes. C'était dans les priorités des industriels membres de l'UIPP d'apporter des solutions aux questions d'emballages avec une initiative volontaire.

Il faut comprendre le contexte dans lequel toute la démarche a ensuite pris naissance. Dans les années 2000, plusieurs ministres très portés sur les questions écologiques se sont succédé : Corinne Lepage, Dominique Voynet, Yves Cochet. Les produits phytosanitaires étaient sous pression avec la mise en place à venir de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes). Ce contexte a stimulé les industriels, les coopératives et les négociants pour être pro-actifs et proposer un système efficace pour collecter et recycler les emballages de produits phytosanitaires. L'enjeu était d'agir avec le soutien de l'ensemble des acteurs de la chaîne : agriculteurs, distributeurs et industriels.

Parallèlement, les agriculteurs, via les Chambres d'agriculture ou des associations locales, s'engageaient activement dans des démarches vertueuses avec le développement de l'agriculture raisonnée et d'opérations pilotes « Fermes propres ». Le syndicat majoritaire et les Chambres d'agriculture ont rapidement exprimé le souhait d'être parties prenantes dans la gouvernance de l'initiative.

QUEL REGARD PORTEZ-VOUS SUR LES 25 ANS D'A.D.I.VALOR ?

C'est une grande fierté d'avoir contribué à l'émergence de comportements plus vertueux et d'avoir fait de l'agriculture le secteur le plus performant en matière de gestion des déchets plastiques. Toute la profession s'est emparée du sujet au fur et à mesure en s'appuyant sur la distribution agricole.

J'ai retenu et appliqué l'un des premiers conseils reçus au moment de la création d'A.D.I.VALOR : « Les consignes de tri doivent être simples et uniques au niveau national pour être comprises et être efficaces ! »

Le ministère de l'Écologie a reconnu très vite les résultats exemplaires et uniques d'un tel système. C'était, et cela reste, un positionnement spécifique dans le paysage réglementaire.

QU'EST-CE QUI VOUS A MARQUÉ ? QUELS GRANDS ÉVÉNEMENTS ?

Le 1^{er} accord-cadre avec le ministère de l'Écologie en 2003, alors que les relations étaient tendues avec la profession agricole.

Le démarrage du recyclage des bidons phytosanitaires en 2005 et l'élargissement progressif des programmes aux autres emballages puis aux plastiques agricoles. Nous avions la conviction qu'il fallait créer des synergies.

La célébration des 10 ans en 2011 avec l'appui et la présence de tous les acteurs pour célébrer la performance au Stade de France, peu de temps après la 1^{ère} coupe du monde !

Le 1^{er} accord-cadre avec le ministère de l'Agriculture en 2018.

La reconnaissance d'un statut spécifique de la filière dans le cadre de la loi AGECE en 2020.

C'est aussi une aventure humaine menée avec des élus, une équipe qui est montée en compétences avec un niveau d'expertise rare sur les questions agricoles et la gestion des déchets plastiques.

De nombreuses délégations se sont d'ailleurs intéressées à notre fonctionnement : Canada, Nouvelle-Zélande, Australie, Afrique du Sud, Espagne, Portugal, Europe de l'Est, Chine...

QUE SOUHAITEZ-VOUS À A.D.I.VALOR POUR CES PROCHAINES ANNÉES ?

Que tous ces efforts et savoir-faire obtiennent un maximum de retombées économiques pour :

- Les agriculteurs pour que leurs pratiques soient mieux reconnues (soutien et valorisation de leurs produits).
- Les distributeurs dans leur métier de pourvoyeurs de services.
- Les industriels, qu'ils soient fabricants d'intrants agricoles, recycleurs ou gestionnaires de déchets pour gagner en compétitivité, expertise et réputation, en France comme à l'international.



* 2001 : De gauche à droite : Pierre de LEPINAU (Directeur Général), Albert BAUDRIN (Président), Marc VAN HEESWYCK (Directeur des opérations)



CHRISTIANE LAMBERT

Présidente de FARRE (1999-2005)
et de la FNSEA (2017-2023)

QUAND LES PREMIÈRES RÉFLEXIONS SUR LA GESTION DES DÉCHETS PLASTIQUES AGRICOLES ONT ÉMERGÉ, QUEL ÉTAIT L'ÉTAT D'ESPRIT DES AGRICULTEURS ?

Nous arrivions avec une solution sans surcoût pour les agriculteurs : les bidons sont des encombrants pour lesquels ils n'avaient pas de solution de fin de vie. Partout, la démarche était bien accueillie. Elle est une véritable réponse aux aspects santé et environnement.

COMMENT AVEZ-VOUS CONTRIBUÉ À MOBILISER LES AGRICULTEURS AUTOUR DE CETTE DÉMARCHE ?

Dans les années 2000, au début de la démarche, j'étais à la fois présidente de FARRE (Forum de l'Agriculture Raisonnée Respectueuse de l'Environnement) et présidente de la FDSEA du Maine-et-Loire ; je pouvais alors agir au niveau national et local.

Au travers de ces deux réseaux, cela était facile, il y avait une vraie vie de réseau et de très bonnes relations avec les coopératives, les négociants et les fabricants. Avec une vraie répartition territoriale dans tous les secteurs de la viticulture, maraîchage, arboriculture...

A.D.I.VALOR REPOSE SUR L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DES AGRICULTEURS. COMMENT CETTE CONFIANCE S'EST-ELLE CONSTRUITE AU FIL DU TEMPS, ET QU'EST-CE QUI FAIT AUJOURD'HUI SON SUCCÈS SUR LE TERRAIN ?

La confiance s'est installée grâce à une bonne cohésion du groupe national avec les membres fondateurs. Les coopératives et négociants ont joué un rôle déterminant, nous parlions d'une seule voix avec une unité de messages sur la nécessité de faire, avec des consignes claires.

Nous avons insisté sur la nécessité de rincer les bidons pour que le produit puisse être sain et recyclable. Ces messages ont été portés haut et fort par des personnalités enthousiastes comme Albert Baudrin qui a réussi à mobiliser autour de ce sujet. Les messages ont été relayés dans la presse, sur des salons... et portés par chacun d'entre nous sur le terrain.

AVEC 25 ANS DE RECU, EN QUOI LA GESTION DES DÉCHETS AGRICOLES EST-ELLE DEVENUE UN ÉLÉMENT À PART ENTIÈRE DU MÉTIER D'AGRICULTEUR ?

Cette gestion est intégrée à 100 % dans le travail quotidien des agriculteurs avec l'organisation de lieux de stockage dédiés. Chacun surveille les dates de collecte des coopératives pour apporter les différents plastiques.

Pour les agriculteurs, c'est une fierté de donner une seconde vie aux déchets, avec de tels scores ! Le secteur agricole est bien en avance sur le tri sélectif des déchets ménagers.

L'ORGANISATION DE LA FILIÈRE



FRANK GARNIER

Président de Phyteis (ex-UIPP)
entre 2003-2005 et 2013-2015

POURQUOI LES INDUSTRIELS DE LA PROTECTION DES PLANTES SE SONT-ILS ENGAGÉS DÈS LE DÉPART DANS UNE DÉMARCHE COMME A.D.I.VALOR ?

En 2001, il existait déjà des démarches de certification qualité et environnement, et en tant qu'industriels nous nous devions de considérer la fin de cycle des produits. Nous avons une responsabilité évidente dans la mise en place d'une démarche de tri et collecte et nous avons trouvé un consensus au sein de Phyteis pour agir. La création d'une démarche collective était une évidence pour tous, il y avait une prise de conscience convergente à tous les maillons de la chaîne.

DANS QUELLE MESURE LES EXIGENCES DE COLLECTE ET DE RECYCLAGE ONT-ELLES INFLUENCÉ LA CONCEPTION MÊME DES PRODUITS ET DES EMBALLAGES DES INDUSTRIELS ?

La France a été un pays pilote notamment sur le recyclage des bidons qui contenaient des liquides. Il fallait, par exemple, travailler sur des systèmes de rinçage adéquats et normaliser la production des produits, notamment sur le diamètre des goulots de bidons pour les standardiser et simplifier le recyclage. La France était en avance sur ces sujets et nous avons été pilotes pour influencer sur les normes d'éco-conception des emballages dans d'autres pays d'Europe.

SELON VOUS, QUELLES SONT LES RECETTES DU SUCCÈS D'A.D.I.VALOR ?

D'abord une convergence d'intérêts et une très grande capacité à écouter et à dialoguer dès le début de l'aventure, avec toutes les parties prenantes. C'était la 1^{ère} démarche volontaire et exemplaire de ce genre ! Les autorités ont constaté très vite que les résultats étaient là.

Et un succès lié aussi à son excellente gestion financière et logistique terrain. Je suis admiratif de l'engagement de l'équipe A.D.I.VALOR, qui a une capacité à mettre en place un service et à le tenir malgré les calendriers de collecte très serrés. Leur savoir-faire est reconnu par les distributeurs.

RÉDUCTION DES INTRANTS, NOUVELLES SOLUTIONS DE BIOCONTRÔLE, ATTENTES SOCIÉTALES... COMMENT CES TRANSFORMATIONS INFLUENCENT-ELLES VOTRE VISION DU RÔLE DES METTEURS EN MARCHÉ DANS LA GESTION DE LA FIN DE VIE DES PRODUITS ?

La filière A.D.I.VALOR s'est d'abord structurée autour du recyclage des emballages de produits phytosanitaires ; puis les agriculteurs ont constaté que cela fonctionnait bien. Très vite, d'autres programmes ont rejoint la démarche pour couvrir aujourd'hui quasiment la totalité des déchets d'agrofourmiture. Ça nous a donné une nouvelle philosophie ! C'est dans l'ADN d'A.D.I.VALOR de travailler sur tous les types d'intrants donc l'évolution a suivi naturellement.

DEMAIN, PEUT-ON IMAGINER DE NOUVEAUX MODÈLES ÉCONOMIQUES AUTOUR DES EMBALLAGES AGRICOLES ?

Rappelons l'utilité de l'emballage : il y a une haute technicité derrière chaque emballage qui doit assurer à la fois une très grande sécurité des utilisateurs, la plus grande praticité possible et une facilité du recyclage.

Notre levier est essentiellement le recyclage, A.D.I.VALOR travaille sur ce chantier depuis plusieurs années pour développer de nouveaux usages : un bidon peut devenir une gaine électrique par exemple.



PIERRE NEUVIALE

Directeur général de Négoa (ex-FNA)
dans les années 80

COMMENT LES DISTRIBUTEURS SE SONT-ILS IMPLIQUÉS DÈS LE DÉBUT DE LA CRÉATION D'A.D.I.VALOR ?

Nous étions entrés à l'époque dans une démarche de création de valeur autour des métiers de la distribution, notamment sur la dimension conseil et préconisation. Tout naturellement, la valorisation des emballages avec le projet A.D.I.VALOR s'inscrivait dans cette dynamique.

La collecte des déchets pouvait apparaître comme une contrainte supplémentaire, mais elle avait un sens dans cette démarche globale.

Le défi était de sensibiliser les équipes et de les aider à mettre en place la bonne logistique. Les contraintes étaient lourdes mais tous les acteurs s'y sont mis, industriels, organisations, agriculteurs.

Il ne pouvait y avoir de maillon faible. Pour fédérer, Pierre de Lépinau portait ce projet avec une remarquable détermination. Il a réussi.

SUR LE TERRAIN, QUELS ONT ÉTÉ LES PRINCIPAUX DÉFIS OPÉRATIONNELS À RELEVER ?

Nous devions imaginer un système de collecte en rendant disponibles dans les entreprises des m² pour stocker les emballages, sans en connaître le volume. Il fallait tenir compte des contraintes logistiques (transport, stockage, reprise), réglementaires et de la formation et sensibiliser par ailleurs un personnel déjà très occupé.

COMMENT LES NÉGOCES ET COOPÉRATIVES ONT-ILS CONTRIBUÉ À CRÉER ET ENTREtenir CETTE DYNAMIQUE DE COOPÉRATION AVEC LES AGRICULTEURS ET LES INDUSTRIELS ?

Entre nous, distributeurs, la valeur de l'exemple a beaucoup joué. Notre grande force résidait dans une dynamique à l'échelle locale.

Assez rapidement, il y a eu une réussite collective et nous étions fiers d'y participer. La quasi-totalité de la distribution agricole a joué le jeu et voulait faire front.

Nous étions dans une période clé des relations entre agriculture et société avec les premières gestions de crise sérieuses : vache folle, AZF, OGM... Cela a créé une forte solidarité de filière agriculteurs, distributeurs et industriels. A.D.I.VALOR était une réponse.

FACE AUX ÉVOLUTIONS DU SECTEUR, COMMENT LES DISTRIBUTEURS PEUVENT-ILS CONTINUER À JOUER UN RÔLE MOTEUR AU SEIN D'A.D.I.VALOR ?

Le cœur de notre métier, c'est la relation avec l'agriculteur. Une relation concrète, mesurable et quasi permanente. Idem avec les industriels. L'attachement physique et géographique est primordial. C'est exactement l'esprit du collectif orchestré par A.D.I.VALOR.

Quelle que soit l'évolution (digitalisation, IA dans l'agriculture...), nous ne pourrions jamais numériser des milliers de tonnes d'emballages. A.D.I.VALOR relève des filières physiques donc les évolutions technologiques n'auront qu'un impact indirect sur l'éco-organisme.

Cette réussite en tant qu'outil et filière d'A.D.I.VALOR est exemplaire !



* De gauche à droite : Ronan VANOT, Pierre de LEPINAU, Christiane LAMBERT, Christophe GRISON, Pierre NEUVIALE, Frank GARNIER

UN COLLECTIF PERFORMANT ET RECONNU



CHRISTOPHE GRISON

Céréalier-maraîcher dans l'Oise et président d'A.D.I.VALOR depuis 2020

À QUEL MOMENT AVEZ-VOUS REJOINT A.D.I.VALOR ? DANS QUEL CONTEXTE ?

Je suis arrivé dans un contexte humain et économique particulier puisque j'ai pris la présidence d'A.D.I.VALOR en plein confinement lié au COVID. J'ai dû rencontrer tous les acteurs de la filière, les actionnaires en visio, c'était un challenge. Parallèlement, Pierre de Lépinau, annonçait son départ après plus de 20 ans à la tête de l'éco-organisme. Pendant cette période, tout était à l'arrêt mais le secteur agricole était fortement mobilisé donc l'activité d'A.D.I.VALOR ne s'est pas arrêtée, près de 80 000 tonnes ont été collectées cette année-là.

EN QUOI CE MODÈLE DE RESPONSABILITÉ PARTAGÉE EST-IL UNE RÉPONSE PERTINENTE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ACTUELS ?

Le collectif est une vraie force pour l'organisation des déchets plastiques agricoles. C'est dans l'ADN d'A.D.I.VALOR qui s'est structuré dès le début avec l'ensemble des maillons de la chaîne, agriculteurs, distributeurs et industriels. La filière est performante grâce à un modèle de gestion unique : 106 500 tonnes, 25 types de déchets sont aujourd'hui collectés et près de 90 % d'entre eux sont recyclés.

COMMENT L'ACTION D'A.D.I.VALOR S'INSCRIT-ELLE DANS LES GRANDES ORIENTATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES, NOTAMMENT EN MATIÈRE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DE GESTION DES DÉCHETS ?

La RSE est au cœur des feuilles de route stratégiques des coopératives et négoces. Elles proposent leurs services aux adhérents et clients pour améliorer la gestion des déchets. L'éco-conception et le réemploi sont des axes forts d'innovation agricole, essentiels pour la compétitivité des filières et la performance environnementale.

Nous avons d'ailleurs réalisé un livre blanc inédit en 2025 qui présente les travaux menés et les indicateurs mis en place pour mesurer l'empreinte laissée par l'ensemble du système de collecte et de valorisation de déchets d'agrofourniture en France. Nous avançons collectivement sur ces sujets.

QUELS SONT LES DÉFIS ACTUELS ET QUEL RÔLE JOUE A.D.I.VALOR ?

Les difficultés économiques rencontrées par les filières agricoles et par le monde du recyclage sont indéniables. Depuis 2023, une centaine d'unités de recyclage ont fermé en Europe, diminuant ainsi les capacités de recyclage d'1 million de tonnes.

A.D.I.VALOR est l'amortisseur de crise dans le recyclage puisqu'il continue, grâce à son modèle résilient et sa bonne gestion logistique, à améliorer les performances du tri et de la collecte. Mais nous ne pouvons pas tout supporter. La circularité demandée par l'évolution des réglementations et des attentes sociétales sera compliquée à atteindre sans mesures permettant au recyclage d'être rentable sur le sol européen.



* 3 mars 2022 : célébration des 20 ans d'A.D.I.VALOR



JULIEN DENORMANDIE

Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, de 2020 à 2022

EN QUOI LA DÉMARCHE A.D.I.VALOR ILLUSTRE-T-ELLE CONCRÈTEMENT LA TRANSITION DE L'AGRICULTURE VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

Je tiens d'abord à exprimer ma profonde reconnaissance et mon plein soutien à A.D.I.VALOR. Cette initiative incarne, de manière très concrète, une agriculture française pleinement engagée dans les transitions.

Elle démontre avec force que l'agriculture ne se limite plus à produire : elle assume une responsabilité globale, jusqu'à la gestion de « l'après usage ». C'est un changement de paradigme majeur. A.D.I.VALOR, c'est avant tout une réussite collective. Agriculteurs, distributeurs, industriels, opérateurs de collecte : toute une chaîne mobilisée, coordonnée, engagée. Cette intelligence collective est au cœur de son succès.

Mais surtout, la démarche va bien au-delà du recyclage. Elle agit sur toute la chaîne de valeur : réemploi, éco-conception, innovation. C'est précisément cela, l'économie circulaire dans toute sa maturité.

VOUS AVEZ DÉCLARÉ QUE « LA FERME FRANCE EST EXEMPLAIRE EN EUROPE » EN MATIÈRE DE GESTION DES DÉCHETS AGRICOLES. À QUOI CELA EST-IL DÛ SELON VOUS ?

Ce succès repose sur une alchimie rare : une vision forte portée par les pionniers, une gouvernance engagée et une mobilisation exemplaire sur le terrain. Il y a « ceux qui ont imaginé », « ceux qui pilotent » et surtout « ceux qui agissent au quotidien ». Et les résultats parlent d'eux-mêmes : plus de 100 000 tonnes collectées en 2025, dont près de 90 % recyclées.

L'État a su jouer son rôle : accompagner, aider à structurer toujours plus, valoriser, sans jamais se substituer à l'éco-organisme. C'est cette complémentarité entre initiative privée et soutien public qui fait la différence.

UN ACCORD-CADRE A ÉTÉ PROLONGÉ ENTRE 2022 ET 2024 ENTRE A.D.I.VALOR ET LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DURANT VOTRE MANDAT, QUEL BILAN EN TIREZ-VOUS ?

Le bilan est clairement positif. Les résultats sont là, tangibles, mesurables et la prolongation de l'accord en est la meilleure preuve.

Ce type d'initiative, née du terrain et portée par toute une filière, mérite un accompagnement ambitieux. Nous devons continuer à fixer des objectifs élevés. Durant mon mandat, nous avons voulu consolider les avancées opérationnelles tout en faisant évoluer les politiques publiques. Toujours avec une approche pragmatique : partir des réalités du terrain, comprendre les contraintes, lever les freins.

AVEC LE RECUL, QUELS ENGAGEMENTS DE CET ACCORD-CADRE VOUS SEMBLERENT LES PLUS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR DE LA FILIÈRE ?

Plusieurs leviers me paraissent décisifs. D'abord, l'intégration pleine et entière de la gestion des déchets dans les politiques publiques agricoles. Ensuite, la formation : ces enjeux doivent devenir centraux dans l'enseignement agricole.

Il y a aussi la dynamique d'innovation. Le réemploi et l'éco-conception ne sont pas seulement des contraintes, ce sont de formidables moteurs de création de valeur. Enfin, un élément-clé : la clarté des objectifs et la constance du soutien public. La France a démontré qu'il était possible de bâtir une filière à la fois performante, structurée et porteuse de valeur. Une filière avec une trajectoire lisible et des résultats concrets.

A.D.I.VALOR est un acteur essentiel, encore trop discret au regard de son impact. Il mérite d'être davantage connu et reconnu.

De gauche à droite : Ronan VANOT, Pierre de LEPINAU, Christophe GRISON & Rémi HAQUIN



AGIR ENSEMBLE POUR UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE



LES AGRICULTEURS, PREMIERS ACTEURS



MICHEL RECORDIER

Maraîcher bio à Pernes-les-Fontaines (Vaucluse), président de RécupAGRIE Comtat

L'ASSOCIATION RÉCUPAGRIE :

430 adhérents

97 % des volumes de plastiques agricoles couverts dans le Vaucluse

1 400 À 1 500 tonnes de plastiques agricoles traitées chaque année

« **ON EST UN MODÈLE. NOTRE FORCE EST DE PROPOSER UN SERVICE HYPER PERTINENT.** »

LES AGRICULTEURS, PREMIERS ACTEURS

RécupAGRIE est née en 2006 d'un constat partagé par une vingtaine de producteurs de la communauté de communes des Sorgues du Comtat : l'enfouissement des déchets plastiques agricoles coûtait cher aux collectivités, et les agriculteurs manquaient de solutions adaptées. Ils ont décidé de **s'organiser collectivement**. Ficelles, bâches de serre, goutte-à-goutte, filets paragrêles, big-bags : toutes les matières prises en charge par A.D.I.VALOR sont collectées gratuitement pour les adhérents. Seuls les paillages souillés font l'objet d'une contribution.

La plateforme, ouverte deux après-midi par semaine, dispose d'un grand pont-basculer pour peser chaque matière séparément, avec un suivi rigoureux par adhérent et par communauté de communes.

POURQUOI CE MODÈLE DE PLATEFORME AUTOGÉRÉE FONCTIONNE-T-IL AUSSI BIEN ?

D'abord, parce que le service est pertinent : pour environ 350 petites exploitations, RécupAGRIE est souvent la **seule option concrète** de collecte de leurs déchets plastiques. Ensuite, la plateforme vit en continu : les transporteurs d'A.D.I.VALOR passent toutes les semaines, les matières sont pesées avec précision et le règlement des matières payantes s'effectue le jour même du dépôt. Résultat : notre site est propre, bien équipé, avec un manuscopique et des filets anti-envol.

Et puis **le lien avec les partenaires** est important et je porte un soin particulier à le maintenir. Au travers de conventions, les collectivités locales participent au financement selon les tonnages collectés et dirigent la collecte des déchets professionnels vers notre plateforme. Ils sont refusés en déchetterie. Les fournisseurs de plastiques du département versent également une contribution. Et le partenariat est solide avec A.D.I.VALOR depuis le premier jour. On arrive toujours à trouver des solutions ensemble.

QUELS DÉFIS AVEZ-VOUS ENCORE À RELEVÉ ?

La principale difficulté que nous rencontrons vient des conditions climatiques. Les pluies torrentielles ont transformé le voile P17 arrivé sec en matière souillée et alourdie par l'eau, avec pour conséquence un coût supplémentaire de facturation de 18 000 € sur l'année pour l'association.

La priorité est donc de couvrir le site pour protéger les déchets collectés et les maintenir secs, collectables dans de bonnes conditions. Des améliorations ont déjà été engagées : agrandissement des box, éclairages, brise-vent, signalétique. Mais l'enjeu de fond reste de **maintenir la mobilisation des agriculteurs** dans la durée, cela sera possible tant que notre service sera pertinent.



NOËL DANILO

Agriculteur

350 À 400 bâches d'enrubannage

600 ficelles et filets

« **TRIER, STOCKER, TRANSMETTRE : C'EST UN ENGAGEMENT DE FAMILLE** »

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER VOTRE EXPLOITATION ET LES DÉCHETS QUE VOUS Y GÉREZ ?

Installé en octobre 1999 à Ploërmel, dans le Morbihan, j'exploitais 80 hectares en polyculture-élevage laitier. Aujourd'hui, c'est mon fils Samuel qui fait tourner cette exploitation : blé, maïs, fourrages, prairies, et 70 vaches laitières. Dès le départ, l'approche agro-environnementale a guidé mes choix : la gestion raisonnée des intrants, phytos et fertilisants. **La bonne gestion des déchets fait partie intégrante de cette approche.**

Sur notre exploitation, les déchets d'agrofourniture sont variés : 350 à 400 bâches d'enrubannage par an, 600 ficelles et filets de round ballers, quelques bâches plastiques, des bidons phytosanitaires et des bidons d'hygiène d'élevage. Cela demande une vraie organisation !

COMMENT CELA S'ORGANISE CONCRÈTEMENT SUR VOTRE FERME ?

Nous avons créé des espaces dédiés : un local phyto avec un espace spécifique pour les bidons PPNU et EVPP, des supports bien distincts pour les sacs de collecte A.D.I.VALOR, une zone de stockage protégée des UV pour les filets et les films. Les sacs de collecte sont déposés à proximité des zones d'utilisation : avec 600 ballots de foin et paille manipulés chaque année, **il faut que le geste de tri soit naturel**, pas une contrainte. Quand les contenants sont pleins, une zone spécifique prend le relais en attendant les collectes de fin de printemps et de début d'hiver, organisées via la coopérative Eureden. Le salarié de l'exploitation a adopté ces habitudes. **Les bons gestes font partie du travail.**

QUAND ET POURQUOI VOUS ÊTES-VOUS ENGAGÉ DANS CETTE DÉMARCHE, ET COMMENT LA TRANSMETTEZ-VOUS ?

L'engagement date de 2004, avec la qualification de mon exploitation en agriculture raisonnée. À l'époque, il n'existait pas de solution pour les bâches d'enrubannage et les filets. A.D.I.VALOR a apporté ce cadre. J'ai adhéré immédiatement. **En 2005, j'ai remporté le 1^{er} prix national pour la bonne gestion des déchets !**

C'est une reconnaissance qui m'a motivé à aller encore plus loin.

Depuis, la ferme est devenue support de formation pour les Certiphyto et les adhérents de la coopérative. Former d'autres agriculteurs aux bons gestes d'utilisation, de tri et de collecte, montrer que c'est faisable simplement, cela fait partie de notre engagement.

Mon fils Samuel a repris l'exploitation en janvier 2023, en vue de ma retraite. Il partage la même sensibilité, continue ce qui a été construit, et reçoit lui-même des groupes d'agriculteurs. C'est une transmission d'outil, mais aussi de convictions.



LES DISTRIBUTEURS, RELAIS ESSENTIELS



MARIE TORPIER

Responsable Service Agronomie Conseils Innovation,
Soufflet Agriculture

200 points de collecte,
100 % de taux de collecte
90 % des déchets collectés recyclés

« **PERSONNE NE TRIE ET NE RECYCLE AUSSI BIEN QUE LES AGRICULTEURS** »

COMMENT PREND FORME L'ENGAGEMENT DE SOUFFLET AGRICULTURE DANS LA FILIÈRE A.D.I.VALOR ?

Soufflet Agriculture appartient au groupe In Vivo, premier organisme stockeur en France et à l'international. Récupérer les plastiques que nous mettons en marché fait partie de **notre responsabilité**. Engagés dès la création d'A.D.I.VALOR il y a 25 ans, nous avons participé aux groupes de travail et proposé d'emblée un maximum de points de collecte.

Une collaboratrice de l'équipe coordonne aujourd'hui 200 points de collecte sur tout le territoire, avec la communication, la formation des équipes et la gestion des non-conformités. Une bonne partie de ses missions consiste à **sensibiliser les agriculteurs et les collaborateurs** de Soufflet Agriculture à la collecte et au recyclage. C'est le pôle exploitation, à travers la mobilisation du personnel des silos, qui assure de manière opérationnelle la réception, le lien avec les agriculteurs et l'expédition des déchets.

QU'EST-CE QUI PERMET AU SYSTÈME QUE VOUS AVEZ MIS EN PLACE D'ÊTRE PERFORMANT ?

Le parti que nous avons pris dès le départ est celui de la proximité et de la qualité de service, avec beaucoup de points de collecte. Et surtout, **sensibiliser plutôt que réprimer les non-conformités** car, dans la grande majorité des cas, il n'y a pas de problème. Mais cela exige un travail de fond constant sur deux fronts. En interne : lors de la semaine RSE annuelle, nous organisons un webinar d'une heure sur A.D.I.VALOR et l'économie circulaire, et avant chaque collecte, un rappel des bonnes pratiques et une formation sur les déchets non utilisables : ce qu'il faut accepter, refuser, et si c'est le cas, savoir amener les bonnes explications et les bons arguments pour garder l'agriculteur dans la démarche.

Auprès des agriculteurs, l'approche est multicanale : espace en ligne, newsletters, SMS, flash infos, livrets commerciaux. Et si les résultats d'un point de collecte ne sont pas au niveau, nous ajoutons des actions en présentiel pour expliquer les bonnes pratiques et ce que deviennent les déchets.

À QUELS DÉFIS ÊTES-VOUS ENCORE CONFRONTÉE ?

Maintenir 200 points de collecte n'est pas acquis : en dessous d'un certain volume, un coût d'enlèvement est facturé. Il faut donc garder un niveau d'activité suffisant partout, tout en élevant les exigences de tri.

Le défi qui me tient le plus à cœur est de continuer à encourager les agriculteurs par du positif. Leur **expliquer le « et après »** c'est-à-dire à quoi leurs gestes quotidiens contribuent concrètement. Ils ont besoin de solutions et de reconnaissance. Comparez leurs pratiques à celles du consommateur lambda : **personne ne trie et ne recycle aussi bien que les agriculteurs** ! Leurs gestes, c'est bien plus que du bon tri, c'est un engagement réel qui mérite d'être valorisé.



CÉLINE LE BERRE

Chargée de mission développement durable, Agrial

12 000 adhérents
180 sites collecteurs

Taux de collecte supérieur à **90 %**

« **NOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE, EST DE LAISSER LES CAMPAGNES PROPRES SANS PLASTIQUE.** »

COMMENT ARTICULEZ-VOUS LES DEUX RESPONSABILITÉS DE DISTRIBUTEUR DE PRODUITS ET OPÉRATEUR DE COLLECTE AU QUOTIDIEN ?

Agrial est une coopérative qui regroupe 12 000 adhérents dans le Grand Ouest et en Rhône-Alpes. Nous avons un devoir d'accompagnement de nos adhérents dans la récupération des plastiques liés à leur approvisionnement en agrofourniture. Engagés dès le départ en 2001 avec A.D.I.VALOR, nous gérons aujourd'hui deux flux distincts : les emballages vides et les films-fillets-ficelles, avec deux collectes par an pour chaque flux. **La gymnastique opérationnelle** est de trouver le meilleur compromis entre les besoins saisonniers de nos adhérents, l'activité de nos sites collecteurs et la logistique d'A.D.I.VALOR. La saisonnalité agricole donne le rythme.

Au printemps, nous organisons une collecte d'emballages vides, sur une durée d'une semaine, étalée sur trois semaines selon les zones, avec la contrainte de libérer les sites avant des moissons parfois précoces ! Nous participons aux comités de pilotage A.D.I.VALOR pour maintenir une cohérence avec les autres opérateurs et remonter les difficultés rencontrées. Cependant chaque opérateur garde sa liberté d'organisation.

ENTRE 2019 ET 2024, VOS VOLUMES DE COLLECTE ONT PROGRESSÉ DE 40 % ET VOTRE TAUX DÉPASSE DÉSORMAIS 90 %. QU'EST-CE QUI EXPLIQUE CETTE PROGRESSION ?

Le maillage physique d'abord : 180 sites collecteurs, avec un maximum de 15 km entre chaque point. Ensuite, la communication : avec les dates et les bonnes pratiques. Les informations circulent aussi via l'intranet adhérents, les conseillers, les maisons de régions, les Chambres d'agriculture. Enfin, la formation des équipes est clé : comment bien préparer une palette conforme au transport, quels déchets accepter ou refuser... Les consignes évoluent d'une collecte à l'autre et il faut que les collaborateurs aient les bonnes informations, sinon les chargements sont refusés par le transporteur. La progression la plus visible concerne les films d'enrubannage et les filets. **Le sac papier reste un défi : nous sommes passés de 14 % à 51 % de taux de collecte**, mais il reste du chemin à parcourir.

OÙ EN EST AGRIAL SUR LA CIRCULARITÉ ET QUELS SONT LES PROCHAINS DÉFIS ?

Mon rôle est d'organiser et de pérenniser les collectes pour s'approcher du 100 % collecté. **Plus les déchets sont bien conditionnés par type de plastique, plus la matière première secondaire est de qualité et réutilisable.** C'est là que nous aurons gagné notre pari, car le plastique vierge reste peu cher et de bonne qualité : il faut donc que le recyclé soit au même niveau d'exigence. Le groupe Agrial s'est engagé dans un plan climat Horizon 2035, avec un objectif de réduction de 35 % de son empreinte carbone. La démarche A.D.I.VALOR s'y inscrit pleinement. Les groupes de travail sur l'éco-conception et l'éco-modulation vont également dans ce sens. Nous devons tous être solidaires et proactifs : agriculteurs, distributeurs, industriels.

8 500
points de collecte



1 300

structures partenaires



LES INDUSTRIELS, FINANCEURS ET CONCEPTEURS



MICHAËL LEPELLEY

Directeur marketing et agronomie de Yara France et administrateur Sovvea

YARA

3 sites industriels en France
23,8 MILLIONS de tonnes d'engrais vendus dans le monde

« UNE FILIÈRE VERTUEUSE DOIT ÊTRE STRUCTURÉE, FINANCÉE ET SE CONSTRUIRE COLLECTIVEMENT DANS LA DURÉE. »

EN TANT QUE PRODUCTEUR D'ENGRAIS, COMMENT L'ENTREPRISE YARA FRANCE S'EST-ELLE EMPARÉE DE LA QUESTION DES EMBALLAGES ?

Yara France a la spécificité de livrer près d'un million de big-bags d'engrais chaque année. Nous avons fait depuis longtemps le choix du big-bag pour développer au maximum la livraison au départ de l'usine directement auprès de l'agriculteur, parce que ce circuit court permet de limiter les risques de détérioration sur la chaîne de valeur et de garantir une meilleure préservation de la qualité de nos engrais.

Dès 2006, Yara France a lancé l'initiative « Sakosac » : un sac de collecte remis par le livreur pour récupérer les big-bags usagés sur les exploitations. Une façon de montrer, en tant que leader de marché, que la réduction d'impact environnemental n'a de sens que si l'on considère l'ensemble de la chaîne. Une démarche volontaire, car nous considérons déjà la durabilité comme un élément-clé de notre pérennité.

Remarquée dans le marché, cette initiative a permis de démarrer des discussions plus globales qui ont abouti graduellement au système en place.

POURQUOI AVOIR CHOISI DE S'INSCRIRE DANS UNE FILIÈRE COLLECTIVE POUR LA GESTION DES DÉCHETS D'EMBALLAGE D'ENGRAIS ?

Le marché agricole est extrêmement fragmenté : les agriculteurs sont répartis sur tout le territoire, avec des volumes variables et des types d'emballages différents. **Le pilotage doit être collectif** pour être efficace. C'est pourquoi en 2007 l'Unifa* a créé SOVEEA, l'éco-organisme dédié aux emballages vides de produits fertilisants, en faisant le choix de se rattacher à A.D.I.VALOR qui apportait la structure de collecte, les process, et surtout un modèle de financement sain, transparent et durable. Depuis 2007, Yara France est acteur direct de cette filière, à la fois comme contributeur et comme administrateur de SOVEEA.

CONCRÈTEMENT, COMMENT YARA FRANCE TRAVAILLE-T-ELLE SUR LA CIRCULARITÉ DE SES EMBALLAGES ?

D'abord l'éco-conception : depuis deux ans, **nous intégrons 30 % de plastique recyclé dans nos big-bags**, une obligation réglementaire en Angleterre que nous avons choisie d'appliquer aussi en France par anticipation et par conviction.

Mais intégrer du recyclé ne suffit pas : il faut aussi simplifier le recyclage en aval. Les agrafes, les doubles poches, les étiquettes aluminium sont autant d'éléments qui peuvent le complexifier. SOVEEA anime des groupes de travail dans une logique d'amélioration continue. L'équilibre à trouver est exigeant : le big-bag doit rester solide et étanche pour garantir la qualité du produit et la sécurité, tout en intégrant le maximum de matière recyclée. **L'usine Novus est un outil concret d'amélioration.** Née d'un appel à manifestation d'intérêt lancé par A.D.I.VALOR et SOVEEA, cette unité, dans laquelle SOVEEA a pris une participation, recycle les big-bags en France et valorise les plastiques sur plusieurs marchés, de l'automobile à la fabrication de nouveaux big-bags.

QUELS SONT LES PROCHAINS ENJEUX POUR YARA FRANCE ET POUR LA FILIÈRE ?

Continuer de **consolider cette filière française**, **augmenter la circularité** tout en préservant la sécurité et la qualité des produits, et s'assurer que tous les acteurs sont bien dans la boucle. L'enjeu est aussi européen : ce modèle de filière structurée et financée est unique en Europe. La France a construit quelque chose d'exemplaire, qui assure une vraie souveraineté sur la valorisation des matières.

*Unifa : Union des Industries de la Fertilisation



6

filières de metteurs en marché d'agrofourmiture



VINCENT VIAL

Secrétaire général, Groupe Barbier

4 sites industriels en France

25 000 tonnes recyclées

28 % de matière première recyclée en moyenne dans les formules en 2025

« LE POLYÉTHYLÈNE POURRAIT, EN THÉORIE, SE RECYCLER À L'INFINI. NOTRE TRAVAIL, C'EST DE S'EN APPROCHER LE PLUS POSSIBLE. »

LE GROUPE BARBIER EST À LA FOIS FABRICANT DE FILMS AGRICOLES DEPUIS 70 ANS ET RECYCLEUR DEPUIS 45 ANS. CETTE DOUBLE CASQUETTE CHANGE-T-ELLE VOTRE RAPPORT À LA MATIÈRE PLASTIQUE ?

Le recyclage dans le groupe Barbier est une activité de bon sens qui remonte aux années 80, à l'époque où les plastiques agricoles usagés ainsi que nos déchets de production finissaient leur vie en décharge. La question que nous nous sommes posée très tôt est : peut-on en faire quelque chose ?

Depuis, nous recyclons 25 000 tonnes de polyéthylène par an et nous transformons 160 000 tonnes par an. Ce qui nous différencie, c'est que notre **unité de recyclage est intégrée** et a un seul client : le groupe Barbier lui-même. Cela crée **une dynamique de recherche et développement permanent.**

Chaque lot de déchets reçu est caractérisé : fluidité, densité, couleur. Et selon ces caractéristiques, il est orienté vers la typologie de production qui lui correspond.

C'est cette **traçabilité totale**, du déchet reçu au produit fini, qui nous permet d'intégrer toujours plus de matière recyclée **sans faire de compromis sur la qualité.** Le polyéthylène pourrait, en théorie, se recycler à l'infini. Notre travail, c'est de s'en approcher le plus possible.

DU FILM AGRICOLE USAGÉ AU NOUVEAU FILM : QUEL EST LE CIRCUIT DU PLASTIQUE UNE FOIS COLLECTÉ PAR A.D.I.VALOR ?

Le film usagé est réceptionné, lavé, trié, recyclé (c'est-à-dire transformé en granules), puis réintégré dans nos formulations. Pour 1,5 tonnes de plastique agricole collectées, nous obtenons 1 tonne de matière première recyclée. Les sous-produits sont tous valorisés : sable pour le bâtiment, boues pour amender les terres, déchets connexes pour la fabrication de trottoirs. Nos formules intègrent **en moyenne 28 % de matière recyclée**, avec des taux allant de 5 à 90 % selon les produits.

En agriculture, tous les films intègrent aujourd'hui une part de plastique recyclé. Les films d'ensilage et d'enrubannage contiennent 30 à 35 % de recyclé, les films de paillage facilement 50 %. Plus le tri en amont est propre, plus la matière est de qualité et plus elle peut être réintégrée dans des films à hautes exigences techniques.

VOUS ÊTES CONVAINCU DE L'EFFICACITÉ DE CE MODÈLE VOLONTAIRE. POURQUOI FONCTIONNE-T-IL ?

Le monde agricole a voulu anticiper. Plutôt qu'une écotaxe imposée, nous avons proposé, en créant la **démarche APE (Agriculture Plastiques et Environnement)** un système d'éco-contribution intégrée au prix du produit, qui finance directement la collecte et la gestion de fin de vie. Pour des sommes modestes, nous obtenons un résultat qui coûterait beaucoup plus cher via une REP réglementaire.

Ce modèle fonctionne parce que chaque acteur y participe à son niveau. Chez Barbier, nous accueillons les agriculteurs et leur montrons ce que devient leur film usagé : collecté, nettoyé, recyclé, retransformé en nouveau film qui repart chez eux. Le monde agricole démontre ici toute sa capacité à s'organiser et à gouverner sa propre filière.



LES RECYCLEURS ET PRESTATAIRES DE L'ENVIRONNEMENT



DOMINIQUE BERTHELIN

Paprec

Un groupe familial de **20 000** collaborateurs
3,5 milliards de chiffre d'affaires, avec un cœur de métier centré sur la valorisation et le recyclage.

« **LÀ OÙ D'AUTRES VOYAIENT UNE CONTRAINTE, NOUS AVONS VU UN PARTENARIAT.** »

COMMENT PAPREC S'EST-IL ENGAGÉ DANS LA FILIÈRE A.D.I.VALOR ?

Nous avons commencé la collecte des déchets agricoles avec l'UIPP. Les tonnages étaient faibles, l'activité était une niche. Mais les territoires dont j'ai la responsabilité en Bourgogne-Franche-Comté et Champagne-Ardenne sont profondément agricoles grâce à la présence de vignes, de betteraves et de grandes cultures. J'y ai vu un vrai levier de développement.

Quand A.D.I.VALOR a structuré la filière et élargi progressivement les types de déchets collectés, Paprec s'est engagé et s'est adapté à chaque étape.

Nous collectons maintenant l'ensemble la typologie des flux A.D.I.VALOR. C'est une relation qui s'est construite dans la durée et dans la confiance.

QU'EST-CE QUI REND CE SYSTÈME PERFORMANT ?

Notre rôle est de collecter les plastiques agricoles usagés et de les préparer à passer dans le flux de recyclage industriel. C'est ce qu'on appelle le pré-traitement. Il faut donc les trier, valider le tri, les broyer et les mettre en sacs. **25 agences Paprec gèrent cette étape en France.** Paprec est le premier prestataire de collecte pour A.D.I.VALOR.

Cette activité est spécifique pour plusieurs raisons : elle est saisonnière et concentre beaucoup de moyens sur trois à quatre mois. Les déchets collectés ont des particularités : stockés dans les cours de ferme, ils arrivent souvent sales et humides. Cela demande des moyens de stockage et de traitement adaptés.

Ce qui fait la performance du système, c'est **l'engagement constant à collecter plus et à transporter moins loin.**

En 2009, Paprec a installé son premier broyeur à Troyes pour réduire les volumes transportés. En 2012, le site de La Chapelle-Saint-Luc franchit une étape supplémentaire avec **une ligne entièrement dédiée au broyage et au lavage des bidons EVPP.** Les eaux utilisées sont traitées sur site en circuit fermé. Ce site traite aujourd'hui plus de 2 000 tonnes par an, sur un gisement national estimé à 8 500 tonnes. Paprec est ainsi le premier recycleur de ce type de flux de France.

VOYEZ-VOUS ENCORE DES PISTES POUR ALLER PLUS LOIN DANS LA CIRCULARITÉ ?

La circularité ne s'arrête pas à la collecte. Aujourd'hui, les matières recyclées issues des bidons agricoles sont extrudées sur notre site en Saône-et-Loire et réutilisées dans le BTP. Demain, l'ambition est d'aller plus loin : A.D.I.VALOR nous a sollicités pour tester la fabrication de nouveaux bidons à partir de bidons collectés.

Refermer complètement la boucle, c'est la direction que prend la filière !

70
prestataires partenaires de
collecte et de transport



CARLA MEGIAS

Plasticlean

Objectif 2026 **6 000** tonnes traitées

2 000 tonnes de MPS

12 personnes aujourd'hui,

15 prévues en 2026

« **NOUS SOMMES LE MAILLON DE TRANSITION DE LA MATIÈRE ENTRE LA FERME ET LES RECYCLEURS.** »

POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER PLASTICLEAN ET SON RÔLE ?

Plasticlean est une unité de préparation de plastiques agricoles usagés, créée en 2023 à Vendargues (34). Les films de paillage et de maraîchage sont collectés sur tout le territoire à des périodes spécifiques, et nous sommes approvisionnés toute l'année grâce à la régulation assurée par A.D.I.VALOR.

Notre matière première est du polyéthylène basse densité. Souvent stockée dans les cours des fermes, elle est chargée de terre, de sable, d'eau et de matières végétales. La souillure est importante et représente 70 % environ des volumes qui arrivent à l'usine.

Notre travail est de broyer, laver, sécher cette matière pour la transformer en flocon propre : **une matière première secondaire** (MPS) avec un taux de souillure inférieur à 1 % et un taux d'humidité inférieur à 5 %. Ce flocon part chez des recycleurs-extrudeurs qui le fondent et produisent de nouveaux granulés intégrables dans des process industriels de plasturgie.

COMMENT PLASTICLEAN S'EST-ELLE ENGAGÉE DANS LA FILIÈRE, ET QU'A-T-IL FALLU CONSTRUIRE ?

Tout a démarré en 2021, avec un appel à projet A.D.I.VALOR bien avant la création de l'usine. M. Calvet, dirigeant, et M. Jean, plasturgiste, ont mené un vrai travail de recherche : un tour d'Europe pour observer les pratiques opérationnelles et analyser les spécificités de cette matière. La souillure élevée a été le critère déterminant pour tous les choix techniques.

Un exemple concret : ils se sont rendu compte très tôt que le process nécessitait de gros volumes d'eau. La décision a donc été prise d'installer une station d'épuration dédiée pour **recupérer et réutiliser 100 % des eaux issues du process.**

L'usine a été installée en 2023, avec une phase intensive d'essais, d'ajustements du procédé et d'organisation du travail. En parallèle, un travail de **structuration des flux et de traçabilité** a été mené : nous sommes les premiers exposés au taux de souillure dans cette chaîne, donc les premiers à pouvoir exprimer les besoins d'amélioration du tri en amont. L'activité à part entière a démarré en 2024.

QUEL EST L'ENJEU DE DURABILITÉ À VOTRE NIVEAU ?

Plasticlean occupe une position charnière entre le terrain et la plasturgie qui, jusqu'à récemment, n'était pas prête à incorporer une matière aussi chargée en impuretés. **Notre rôle est de rendre cette incorporation possible.** Ainsi notre flocon sortant n'est pas « chargé » en impuretés (moins de 1 %), en revanche il a représenté un réel défi pour le monde de la plasturgie du fait de ses caractéristiques bien différentes des matières vierges, ou des matières recyclées issues de chutes industrielles (nettoyage moins difficile, moins de mélange).

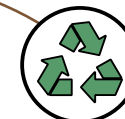
La durabilité de notre modèle repose sur la maîtrise des coûts énergétiques, l'amélioration continue du process et la fiabilisation des équipes : des profils rares, à mi-chemin entre le monde du déchet et celui de l'industrie.

La transparence est aussi au cœur de notre modèle. Les partenaires sont accueillis dans l'usine pour voir la matière, le process, les points de blocage. Avec A.D.I.VALOR, c'est une **relation quotidienne.** Nous travaillons également ensemble sur la **valorisation des coproduits, boues et sables,** rien n'est laissé de côté.

Et il y a un cercle vertueux qui prend forme : les clients de Plasticlean sont les fournisseurs d'Europlastic, autre entité du groupe Calvet, qui façonne et distribue des films agricoles neufs. La boucle se ferme.

10
partenaires recycleurs
en France

100 %
de recyclage en Europe





25 ANS
DE PERFORMANCE

TRIER À LA FERME POUR MIEUX RECYCLER

Les agriculteurs préparent et trient leurs déchets sur leur exploitation ; cela permet de gérer des flux de déchets homogènes. Voici les principales consignes de préparation des déchets du périmètre A.D.I.VALOR.

Emballages Vides

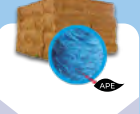
de produits phytopharmaceutiques, fertilisants, semences et plants de pommes de terre, hygiène de l'élevage, nutrition animale, œnologie et hygiène de la cave et des cultures.

Sacs papier Cartons, Boîtes  vidés à plat, stockés au sec  en fagot ou en sac	Sacs plastiques Housses  vidés à plat  en fagot ou en sac	Big-bags  vidés et pliés  en fagot	Seaux  sans résidus  empilés ou en sac	Traitements de semences Phytos  vidés, rebouchés, propres  à l'unité
Fûts de 100 à 300 l  vidés, rebouchés, propres  à l'unité	Bouchons  séparés des bidons  en sac	Bidons flacons pots Phytos et fertilisants  ouverts, rincés et égouttés  en sac et sans bouchons NE PAS MELANGER	Bidons flacons pots Hors phytos et fertilisants  ouverts, rincés et égouttés  en sac et sans bouchons NE PAS MELANGER	Autres emballages Sacs et Boîtes Phytos Sacs et boîtes aluminisés Bags in Box Confusions sexuelles Pipettes de nutrition animale Polystyrène  vidés, propres en sac

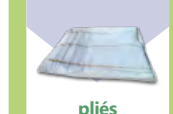
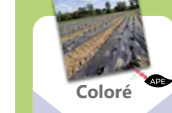
Tous les sacs de collecte doivent être translucides et notés du nom de l'apporteur.

Plus d'information sur le site www.adivalor.fr

Plastiques Agricoles d'Élevage

Ficelles plastiques  secouées  en sac NE PAS MELANGER	Filets balles rondes  secoués  en sac NE PAS MELANGER	Films Ensilage  nettoyés et secs  pliés et ficelés	Films Enrubannage  secoués et secs  pliés et roulés ou en sac
---	---	---	--

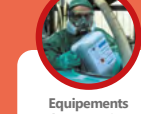
Films Agricoles de maraîchage

Films de serre  nettoyés et secs  pliés	Petits tunnels  Incolore nettoyés et secs  roulés sans mandrin	Paillage, bâches à plat  Incolore nettoyés et secs  roulés sans mandrin	Paillage, bâches à plat, hors-sol  Coloré nettoyés et secs  roulés sans mandrin
--	--	---	---

Autres Plastiques Agricoles

Gaines souples d'irrigation  nettoyées et séparées des films  en fagot ou roulées ballots de 80 cm de diamètre maxi	Filets paragrêle  nettoyés  roulés ballots de 80 cm de diamètre maxi sans mandrin
--	--

Produits Phytopharmaceutiques et Assimilés

PPNU  Produits phytopharmaceutiques non utilisables dans l'emballage d'origine avec mention "à détruire"  à l'unité (suremballé si en mauvais état)	EPIU  Equipements de protection individuelle chimique gants, combinaisons, masques et cartouches individuels, lunettes...  en sac	Déchets effluents  Issus du traitement des produits phytopharmaceutiques bâches repliées  en sac
---	---	--

LA SECONDE VIE DES DÉCHETS



JEAN-SÉBASTIEN BOMY

Directeur d'usine Rivulis, Lespinasse (31)

RIVULIS

Jusqu'à **60 %** de plastique recyclé selon les gammes

12 000 tonnes de matière transformées chaque année

« LA CIRCULARITÉ N'EST PLUS UNE OPTION, C'EST UNE TRAJECTOIRE COLLECTIVE. »

QUI EST RIVULIS ET QUEL EST VOTRE LIEN AVEC A.D.I.VALOR ?

Rivulis fabrique depuis 1987 des gaines d'irrigation à paroi fine. Sur notre usine de Lespinasse, près de Toulouse, nous transformons plus de 12 000 tonnes de matière par an pour produire près d'un milliard de mètres de gaines, expédiés sur les marchés du monde entier. La France représente moins de 10 % de nos débouchés.

Notre lien avec A.D.I.VALOR est double :

- D'une part la gestion de fin de vie de nos produits. Quand nous avons tenté de structurer la récupération, nous avons vite compris que c'est un métier à part entière. Donc lorsque le CPA et A.D.I.VALOR ont pris les choses en main, c'était exactement ce dont la filière avait besoin.

- D'autre part, nous sommes très en lien avec A.D.I.VALOR pour l'intégration de plastiques agricoles recyclés dans nos process de production : **100 % de notre approvisionnement recyclé est issu de films agricoles.**

QUEL DÉFI INDUSTRIEL REPRÉSENTE L'INTÉGRATION DE PLASTIQUES RECYCLÉS ?

Nos gaines sont très techniques, intégrer de la matière recyclée sans compromettre les performances mécaniques, ce n'est pas simple. Depuis 2016, en partenariat avec l'Ademe et Suez, nous adaptons notre outil de production aux granulés issus de plastiques agricoles usagés : **9 ans de travail**, d'amélioration des machines, de reformulation des recettes, de collaboration avec nos fournisseurs pour stabiliser la qualité des matières.

Nous avons évolué du monocouche vers le multicouche pour jouer sur les résistances de chaque couche et maintenir les caractéristiques mécaniques. **Nous intégrons aujourd'hui jusqu'à 60 % de plastique recyclé** dans des gammes de produits très spécifiques. Rester sur du polyéthylène en mono-produit est un choix délibéré qui facilite le recyclage en fin de vie.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES VERS PLUS DE CIRCULARITÉ ?

Je voudrais d'abord saluer l'existant : la France a la vraie chance d'avoir des recycleurs performants et bien équipés, qui garantissent la qualité et la disponibilité des matières. **La filière des gaines souples d'irrigation atteint un taux de gisement collecté supérieur à 80 %, et 100 % des gaines collectées sont recyclées.**

Le marché du goutte-à-goutte croît de 10 à 15 % par an car il permet une gestion optimisée de l'eau d'irrigation. Nos prochaines étapes sont d'investir pour augmenter les volumes et intégrer davantage de matière recyclée. Des discussions sont en cours avec A.D.I.VALOR pour inclure aussi les gaines semi-rigides dans les collectes. C'est un chantier plus complexe, mais sur lequel nous avançons. Étape par étape.

PLASTIQUES AGRICOLES

PLASTIQUES D'ÉLEVAGE

Taux de collecte

70 %

Taux de recyclé / collecté

80 %

Tonnage collecté

61 800 TONNES

PLASTIQUES DE MARAÎCHAGE

Taux de collecte

80 %

Taux de recyclé / collecté

76 %

Tonnage collecté

22 700 TONNES



NICOLAS DESVASES

Directeur général division plasturgie « Agriplas », groupe Roullier

3 sites industriels (Dinard en Bretagne, Drulingen en Alsace et Bellegarde-sur-Valserine en Auvergne-Rhône-Alpes)

15 000 tonnes de matières premières transformées par an

« NOTRE OBJECTIF EST D'INCORPORER 30 % DE MATIÈRES PREMIÈRES RECYCLÉES D'ICI 2030 : LA DYNAMIQUE EST LÀ. »

COMMENT ÊTES-VOUS PASSÉS D'UNE LOGIQUE DE PRODUCTION D'EMBALLAGES À UNE DÉMARCHE DE CIRCULARITÉ ?

La division plasturgie est née en 1988 à Dinard, dans une logique d'internalisation des emballages plastiques des autres filiales du groupe.

En 2020, nous avons engagé une dynamique de circularité des emballages, à la fois par anticipation et en réponse à la mise en place de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) pour les emballages professionnels, prévue en 2026, et à l'évolution du règlement PPWR* européen. A.D.I.VALOR fait partie de cette démarche : avec 20 ans d'avance sur la REP professionnelle, l'éco-organisme a déjà structuré la collecte et le recyclage. C'est dans ce sens que nous avons engagé notre démarche.

CONCRÈTEMENT, COMMENT FONCTIONNE CETTE BOUCLE CIRCULAIRE ENTRE LES EMBALLAGES COLLECTÉS PAR A.D.I.VALOR ET VOS SITES DE PRODUCTION ?

Prenons l'exemple d'un bidon de 20 litres. Nous le produisons, il est rempli et vendu par un producteur de produits d'hygiène d'élevage. Il est ensuite utilisé par un agriculteur, puis collecté par les partenaires d'A.D.I.VALOR. Des recycleurs partenaires le lavent, le broient et conditionnent les paillettes en big-bags. Nous rachetons ces paillettes et les transformons sur notre site alsacien grâce à une ligne de regranulation, après filtration, désodorisation et épuration. Nous obtenons **des granulés de 100 % matière première recyclée**, que nous retransformons en nouveaux bidons.

Aujourd'hui, ces granulés sont gris-noirs car issus d'un mélange de couleurs, les bidons gris sont dirigés vers le marché du lubrifiant. Grâce à l'acquisition d'un trieur optique de couleur, nous pourrions bientôt **séparer les flux par teinte**. Le jaune pourra être retransformé en bidon jaune, ainsi que les bidons rouges, verts, et bleus. Dans deux à trois ans, un agriculteur recevra un bidon intégrant 30 % de matière première recyclée issue des bidons qu'il a lui-même rapportés à la collecte.

QUELS SONT LES PROCHAINS ENJEUX POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN DANS LA CIRCULARITÉ ?

Être toujours en avance et maîtriser la qualité de la matière entrante. Maintenir le même niveau d'exigence qu'avec une matière vierge est non négociable, d'autant que nos bidons sont soumis à homologation UN pour le transport de matières dangereuses.

Autre enjeu : conserver la même intensité de couleur de la matière recyclée. Nous investissons dans des machines tricouches pour intégrer la matière recyclée entre deux couches de matière colorée. Notre objectif est **d'incorporer 30 % de matières premières recyclées dans nos produits d'ici 2030**, soit environ 4 500 tonnes par an.

* Le règlement PPWR (Packaging and Packaging Waste Regulation) est une législation européenne sur les emballages et les déchets d'emballages.

EMBALLAGES

BIDONS ET FÛTS

Taux de collecte

89 %

Taux de recyclé / collecté

96 %

Tonnage collecté

8 450 TONNES

BIG-BAGS ET SACS PLASTIQUES

Taux de collecte

94 %

Taux de recyclé / collecté

96 %

Tonnage collecté

10 700 TONNES

SACS PAPIER, CARTONS ET MULTI-MATÉRIAUX

Taux de collecte

38 %

Taux de recyclé / collecté

80 %

Tonnage collecté

2 350 TONNES



UNE FILIÈRE REP SPÉCIFIQUE ET VOLONTAIRE



Signature de l'accord-cadre entre A.D.I.VALOR et le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires

L'agriculture française est précurseur et exemplaire sur la gestion de ses déchets. Le modèle volontaire encadré par un accord-cadre avec l'État couple efficacité et résultats concrets, au service d'une Ferme France résolument inscrite dans l'économie circulaire.

UNE FILIÈRE VOLONTAIRE ENCADRÉE PAR UN ACCORD-CADRE AVEC LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Bien que volontaire, la filière est encadrée réglementairement par le code de l'environnement (article L.541-10-1 paragraphe 2), qui fait référence à un accord-cadre avec le ministère de l'Environnement.

L'accord-cadre, signé pour la 1^{ère} fois en 2003, a été renouvelé en 2024 pour la période 2024-2029 : il vise, en 2029, un taux de recyclage de 80 % pour les programmes déjà en place et de 60 % pour les programmes mis en place en 2024.

La prévention et l'éco-conception des déchets avec la promotion du réemploi des emballages sont au cœur de cet accord aux côtés du déploiement des filières de recyclage sur l'ensemble du territoire français.

Le ministère s'engage à appuyer et soutenir A.D.I.VALOR et ses partenaires dans les différentes actions mises en œuvre.

UNE FEUILLE DE ROUTE PARTAGÉE AVEC LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Depuis 2017, A.D.I.VALOR a également signé un accord-cadre avec le ministère de l'Agriculture. Cet accord a été renouvelé en avril 2025 par Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté Alimentaire et Christophe Grison, président d'A.D.I.VALOR, pour la période 2025-2027.

Cet accord déploie une feuille de route avec des engagements partagés, qui permet de concrétiser la coopération avec les différents services du ministère pour, notamment :

- Consolider les bonnes pratiques.
- Développer des solutions durables de gestion de la fin de cycle de vie d'autres intrants agricoles.
- Sensibiliser les futurs exploitants agricoles à la gestion des déchets d'agrofourniture.

Pour Christophe Grison, président d'A.D.I.VALOR :

“ **LES ACCORDS-CADRES MARQUENT LE SOUTIEN DES POUVOIRS PUBLICS À L'EXEMPLARITÉ DE NOTRE DÉMARCHE VOLONTAIRE, TOUT EN NOUS PROJETANT SUR LES DÉFIS ET OBJECTIFS À RELEVER. CE MODÈLE DOIT ÊTRE PRÉSERVÉ, TANT AU NIVEAU FRANÇAIS QU'EUROPÉEN ; IL EST GAGE DE PERFORMANCE, D'ADAPTATION ET D'EFFICACITÉ, AU SERVICE D'UNE AGRICULTURE RESPONSABLE.** ”

i UN FILIÈRE REP, C'EST QUOI ?

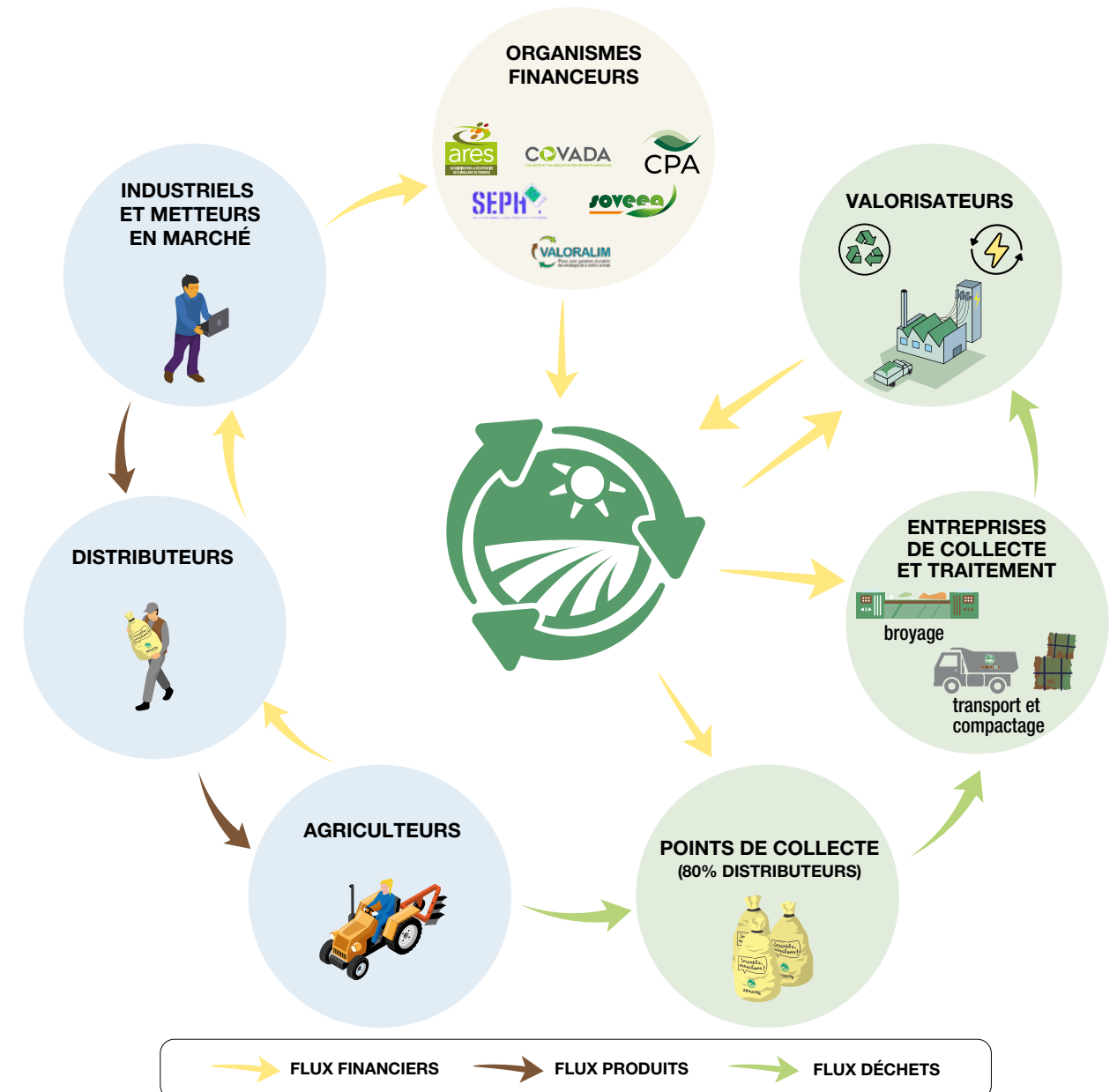
Le principe de Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) est une application du concept de pollueur-payeur. Il vise à responsabiliser les metteurs en marché (fabricants ou importateurs) sur l'ensemble du cycle de vie de leurs produits (de l'éco-conception jusqu'à la collecte et au traitement).

La France et l'Union européenne ont décliné ce principe à de nombreuses catégories de produits : les metteurs en marché

ont alors le choix d'adhérer à des structures collectives (éco-organismes) auxquelles ils versent une éco-contribution ou de mettre en place des systèmes individuels, dans les deux cas agréés par le ministère de l'Environnement selon un cahier des charges.

Le secteur de l'agrofourniture est spécifique : il s'est organisé de façon volontaire en amont d'une telle réglementation et ne relève pas du système d'agrément.

ORGANISATION OPÉRATIONNELLE ET FINANCIÈRE



POUR EN SAVOIR +

Lien vers la page Accord-Cadre du site ADIVALOR :



Lien vers le site de l'ADEME : qu'est-ce qu'une filière REP ?



UN SYSTÈME VERTUEUX AU SERVICE DE LA FILIÈRE AGRICOLE

En 2024, A.D.I.VALOR a structuré pour la première fois un livre blanc sur l'empreinte environnementale et sociétale de la filière de collecte et de recyclage des déchets agricoles.

Ce document inédit présente les travaux menés et les indicateurs mis en place pour mesurer l'empreinte laissée par l'ensemble du système de collecte et de valorisation de déchets d'agrofourniture en France. Avec un taux de collecte global de 75 % et avec 90 % des déchets collectés orientés vers le recyclage, A.D.I.VALOR démontre que performance environnementale et responsabilité sociétale vont de pair.

EMPREINTE CARBONE : UN BILAN NET LARGEMENT POSITIF

Les activités de collecte, de transport et de traitement des déchets génèrent inévitablement des émissions de gaz à effet de serre. Cet écosystème fédère un ensemble d'acteurs jouant chacun un rôle dans la circularité des intrants d'agrofourniture mais aussi prestataires de gestion du déchet et recycleurs.

Grâce à l'optimisation des émissions à chaque niveau de la chaîne logistique (collecte, transport, mise en balle), du recyclage et de la valorisation énergétique, A.D.I.VALOR évite chaque année l'émission de volumes considérables de CO₂ équivalent, en substituant des matières premières vierges et des ressources fossiles.

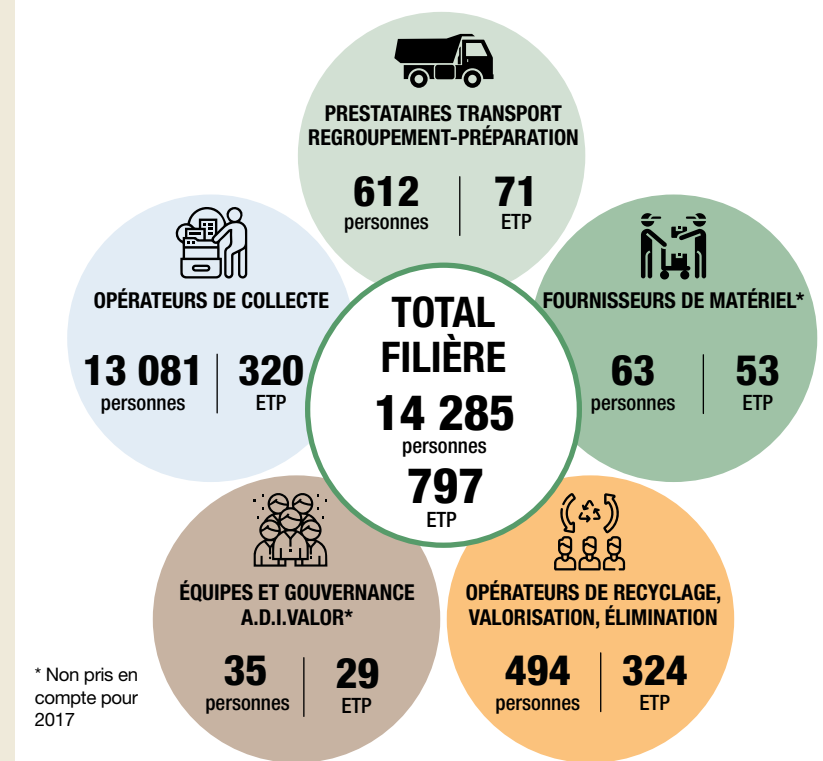
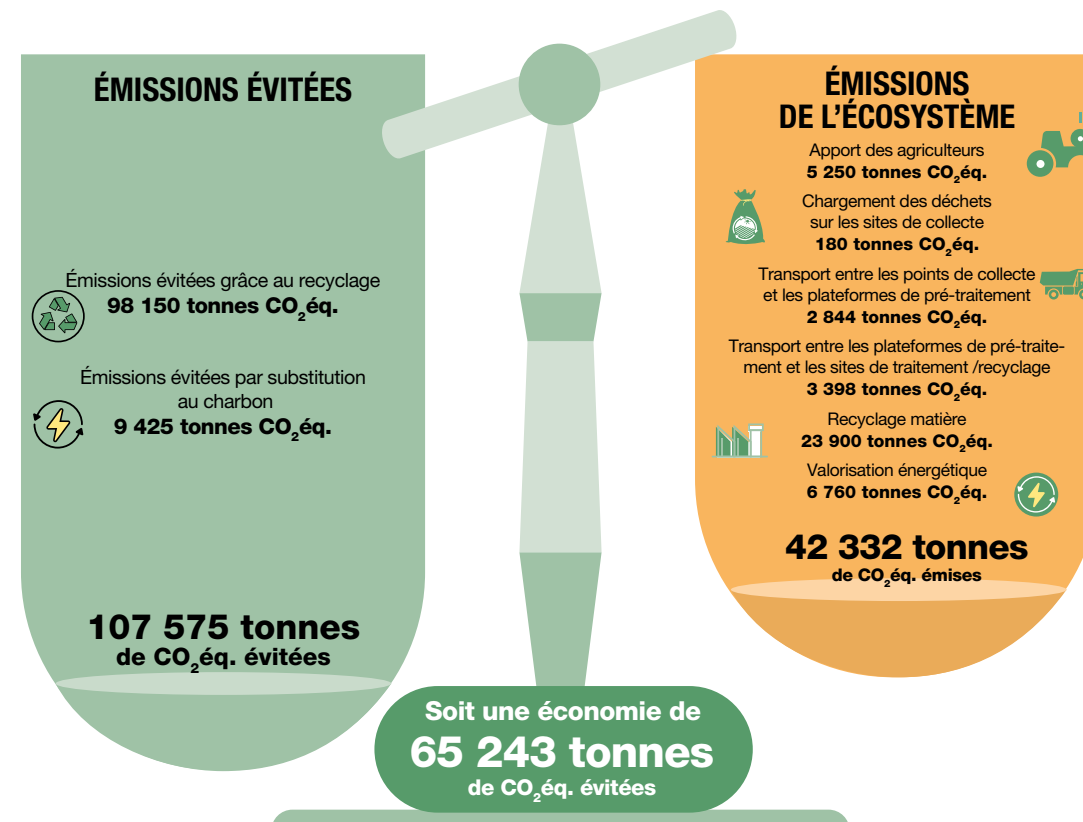
POUR EN SAVOIR +

Pour télécharger le livre blanc :



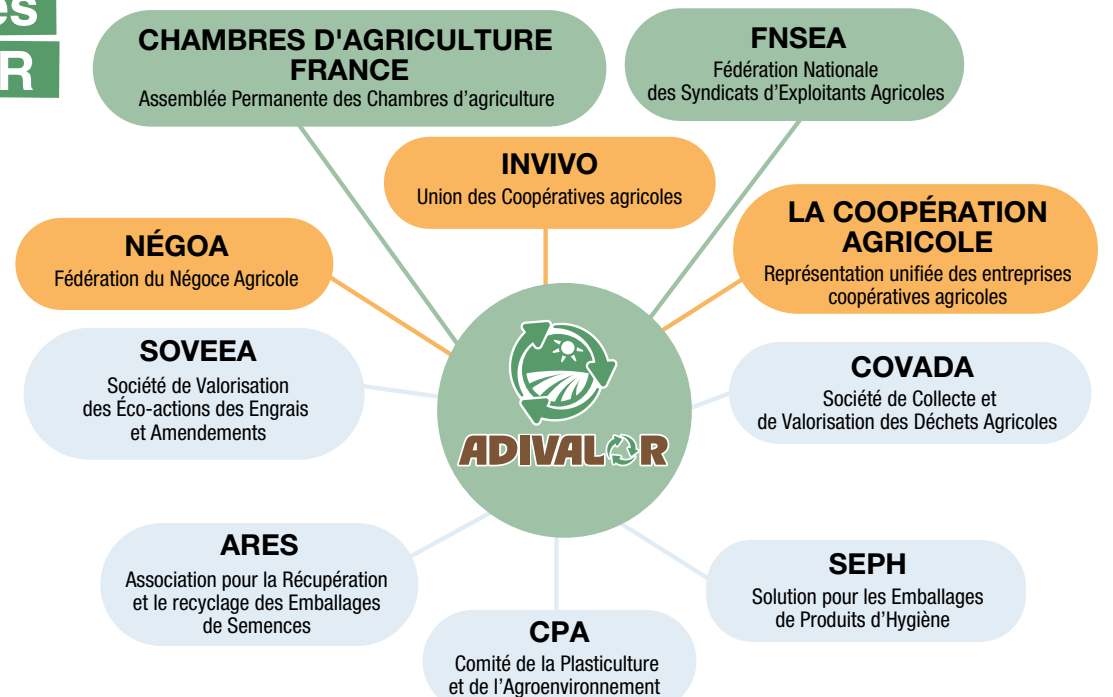
BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE, LIÉES AUX ACTIVITÉS GLOBALES A.D.I.VALOR

Pour retracer ces émissions pour les différents déchets, A.D.I.VALOR a développé un calculateur permettant d'adapter ce bilan par secteur géographique, type de déchet ou encore structure de collecte. Ces bilans spécifiques sont disponibles sur demande.



Actionnaires A.D.I.VALOR

- Agriculteurs
- Distributeurs
- Industriels



SOUTIENS FINANCIERS AUX OPÉRATEURS ET APPELS À PROJETS

Ces soutiens permettent de lever les freins logistiques et financiers à la collecte, d'améliorer l'infrastructure des points de collecte et de récompenser les opérateurs les plus performants. Les montants rétrocédés sont maintenus stables malgré les fluctuations du cours des matières premières, témoignant de la solidité du modèle à but non lucratif.

DES PARTENARIATS ANCRÉS DANS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)

Depuis sa création, A.D.I.VALOR s'appuie sur des partenaires de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour la fabrication et la diffusion de ses outils de communication. En 2023, la collaboration avec Papyrus (entreprise adaptée lyonnaise, 92 % de salariés en situation de handicap) a permis de diffuser 63 359 documents auprès de 654 destinataires.

PERSPECTIVES : VERS UNE CIRCULARITÉ RENFORCÉE

POUR LES ANNÉES À VENIR, A.D.I.VALOR S'ENGAGE À RENFORCER LA PERFORMANCE DE CIRCULARITÉ EN INTÉGRANT DAVANTAGE LES PRINCIPES D'ÉCO-CONCEPTION DÈS L'AMONT : PRÉVENTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS, AMÉLIORATION DE LA RECYCLABILITÉ DES EMBALLAGES, GÉNÉRALISATION PROGRESSIVE DU RÉEMPLOI ET RÉDUCTION DU RECOURS AUX RESSOURCES FOSSILES.

An illustration featuring two men standing next to a recycling bin. The man on the left is younger, with dark hair, wearing a blue and white plaid shirt over a dark turtleneck. The man on the right is older, with grey hair and glasses, wearing a purple and black plaid shirt over a dark turtleneck. They are both looking towards the viewer. The background shows a stylized building with green windows and a brown roof. The recycling bin is light green and has a circular logo with a sun and arrows, and the text 'ADIVALOR' below it. A sign on the bin partially reads 'Ensemble'.

LE COLLECTIF TOURNÉ VERS DEMAIN



ADIVALOR

Ensemble

GÉNÉRATION AGRI-RECYCLEUR

“GÉNÉRATION AGRI-RECYCLEUR” : UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR CONTINUER À FÉDÉRER L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE.

En 25 ans, la filière A.D.I.VALOR a connu une croissance continue. De deux flux de déchets pris en charge en 2001, elle est passée à 25 flux collectés auprès des exploitations.

En l'espace d'une génération, l'agriculture française s'est dotée d'un dispositif de collecte structuré et efficace, devenu une référence et une source d'inspiration pour de nombreux pays.

Pour saluer l'engagement de cette génération et renforcer la mobilisation à venir, A.D.I.VALOR lance en 2026, année de ses 25 ans, une campagne de communication consacrée à la « génération agri-recycleur ».

Objectif : valoriser 25 ans de gestes qui contribuent à préserver les ressources, protéger l'environnement et transmettre un capital durable aux générations futures.

Cette campagne de communication sera déployée à partir du mois de juin en presse écrite et sur les réseaux sociaux.



GÉNÉRATION AGRI-RECYCLEUR

25 ANS DE GESTES PRÉCIEUX POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



BRAVO !

Allons plus loin, rapportons plus.

Agriculteurs, vous êtes engagés, avec vos distributeurs et metteurs en marché depuis 25 ans, dans le tri et la préparation de 25 flux de déchets. Grâce à vous, en 2025, 90% des déchets collectés ont été recyclés, évitant ainsi la production de 65 000 tonnes de CO_2eq soit l'équivalent de 44 000 voitures en moins sur les routes.

Merci à "Conor l'Agriculteur" et à sa famille pour leur participation.



ADIVALOR

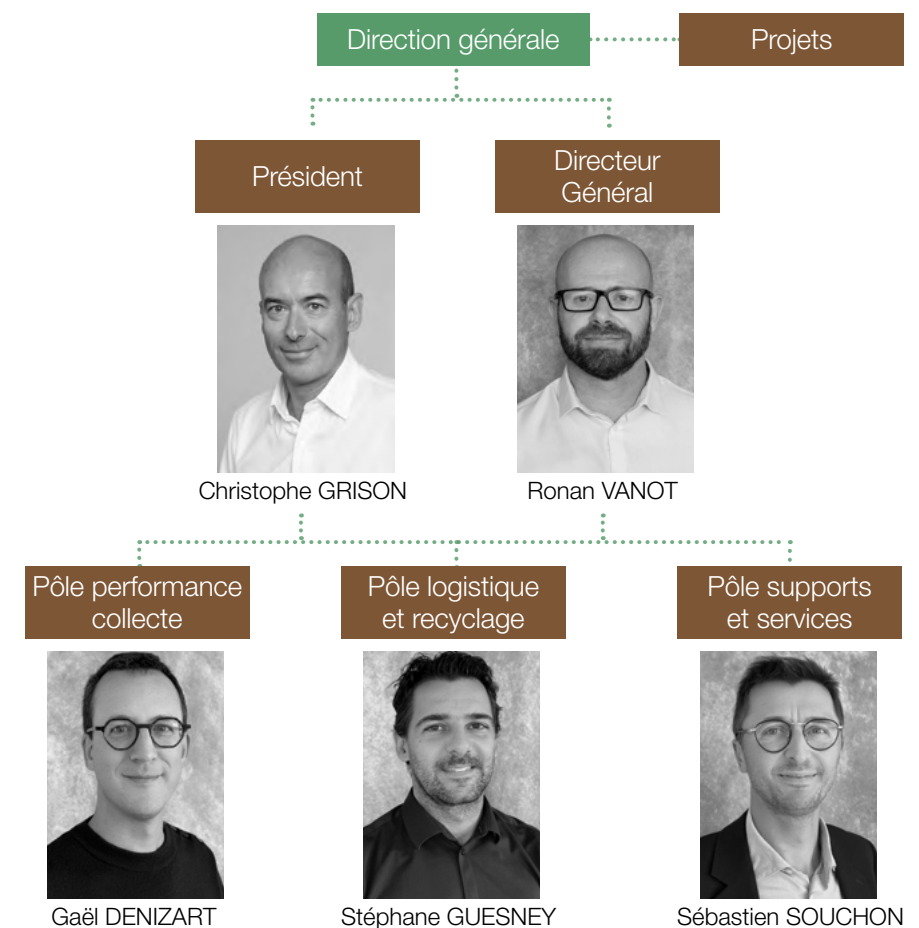
COLLECTIVEMENT ENGAGÉS POUR LES DÉFIS À VENIR



LES ACTIONNAIRES ET PARTENAIRES



LES ÉQUIPES



UNE FILIÈRE PRÊTE POUR DEMAIN



RONAN VANOT
Directeur Général d'A.D.I.VALOR

Nous pouvons être fiers de ces 25 ans d'engagement du monde agricole, qui a permis de mettre en place une filière performante et résiliente, véritable atout pour la performance environnementale de l'agriculture française !

Pour autant, nous devons continuer à nous mobiliser pour développer cette filière dans un monde en pleine mutation.

Entre les attentes sociétales et les évolutions réglementaires, les sujets touchant à la décarbonation, à la limitation des ressources fossiles et à la prévention des pollutions, le contexte demande de poursuivre le chemin de la circularité sur lequel la filière A.D.I.VALOR s'est engagée ces 25 dernières années.

Sur la question de la performance, il nous reste encore de nombreux défis à relever :

- Continuer de faire progresser la collecte des déchets d'agrofourmure, base de notre activité. Le challenge est double : augmenter les taux de collecte de certains déchets (sacs papier, ficelles agricoles...), et améliorer la qualité des déchets, en informant mieux sur les étapes de préparation et sur les impacts préjudiciables à la gestion des déchets non conformes qui coûtent cher. Tout cela doit se faire en simplifiant aussi nos procédures afin qu'elles puissent être réellement suivies par les agriculteurs.

- Veiller à ce que le service de la distribution agricole soit valorisé et que nos modalités de fonctionnement coïncident avec les attentes de ces acteurs très impliqués. La qualité de notre système de collecte repose en effet sur l'engagement de la distribution agricole pour proposer des points de collecte.

- Préserver et maintenir le recyclage des déchets. Dans un contexte récent particulièrement difficile pour les industriels du recyclage, seuls des partenariats solides nous permettront de continuer à développer les débouchés vertueux de nos déchets sur le territoire français.

- Stimuler l'éco-conception pour diminuer les quantités de déchets et faciliter leur traitement. La poursuite des nombreux projets engagés aura notamment des impacts positifs sur le réemploi, les pourcentages d'intégration de plastiques recyclés et permettra d'augmenter encore plus la circularité.

- Interroger l'efficacité de chaque euro pour la filière : la question de nos équilibres économiques restera clé, dans des secteurs agricoles et industriels qui ont souffert économiquement ces dernières années.

Notre filière performante devra être aussi en mesure de s'adapter aux évolutions des exigences environnementales :

- Le réemploi des emballages est un levier puissant pour diminuer les quantités de plastiques, A.D.I.VALOR s'attachera à développer des solutions opérationnelles à forte valeur ajoutée environnementale.

- La traçabilité des déchets et la gestion des données devront encore progresser pour répondre aux demandes et aux enjeux de connexion entre les systèmes des parties prenantes et des autorités.

- Le fonctionnement et le statut particulier d'A.D.I.VALOR dans le monde des filières REP doivent être préservés. Notre filière sectorielle a démontré sa performance grâce aux principes de gouvernance et de responsabilité partagées, encadrées par des accords-cadres avec les ministères en charge de l'Environnement et de l'Agriculture.

- La communication et l'information aux différentes parties prenantes devront être intelligentes et pertinentes, dans un monde déjà saturé par l'abondance des informations disponibles.

Nous sommes à une étape clé pour notre filière : 25 ans d'engagement, c'est toute une génération d'acteurs agricoles qui a œuvré pour un résultat exemplaire.



“

JE SUIS CONFIAINT ET PERSUADÉ QUE CET ENGAGEMENT NE FAIBLIRA PAS ET QUE LES PROCHAINES GÉNÉRATIONS SAURONT RELEVER COLLECTIVEMENT CES DÉFIS ET CONTINUER À INSCRIRE L'AGRICULTURE FRANÇAISE DANS SON EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE DE GESTION DE DÉCHETS ET DE CIRCULARITÉ.

”

Ronan Vanot, Directeur Général d'A.D.I.VALOR



ACTIONNAIRES

ARES

Association pour la Récupération et le recyclage des Emballages de Semences

Chambres d'agriculture France

Assemblée Permanente des Chambres d'agriculture

COVADA

Collecte et Valorisation des Déchets Agricoles

CPA

Comité de la Plasticulture et de l'Agroenvironnement

NégoA

Fédération des négociants agricoles

FNSEA

Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles

InVivo

Union des Coopératives agricoles

La Coopération Agricole

Représentation unifiée des entreprises coopératives agricoles

SEPH

Solution pour les Emballages de Produits d'Hygiène

SOVEEA

Société de Valorisation des Éco-actions des Engrais et Amendements



AGRICULTEURS, DISTRIBUTEURS, INDUSTRIELS
POUR LA VALORISATION DES DÉCHETS AGRICOLES

LE CAT SUD – 68, cours Albert-Thomas – 69371 LYON CEDEX 08 – Tél. : 04 72 68 93 80 – email : infos@adivalor.fr